



Partageons nos atouts.

Taverny, commune de plus de 27 000 habitants au paysage verdoyant à l'orée de la forêt de Montmorency, est une ville dynamique labellisée « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 », au cadre de vie envié. Très attachée à la sauvegarde et à la valorisation de son patrimoine, naturel comme architectural, la commune œuvre résolument, par un urbanisme maîtrisé, une offre de logement équilibrée et l'attention accordée à la qualité environnementale, pour offrir des conditions résidentielles attractives et confortables. Située à 20 km au Nord-Ouest de Paris, elle est desservie par la ligne H du Transilien et dispose de nombreux services à la population ainsi que d'infrastructures de transports, de commerces, de santé et de loisirs. Elle attire et préserve les services publics, lui permettant un rayonnement important au sein des 15 communes qui composent la communauté d'agglomération Val Paris, intercommunalité la plus peuplée du Val-d'Oise. Véritable poumon vert, la ville porte l'ambition d'un projet municipal riche d'actions et de projets pour ses habitants.

Date limite de dépôt des candidatures

Le 31 août 2024

Lettre de motivation et CV à

Madame le Maire
Hôtel de Ville
2 place Charles de Gaulle
95155 TAVERNY CEDEX

Ou à l'adresse mail :

recrutement@ville-taverny.fr

Accès

Ligne H - RER C - Bus
A15 - A115



THÉÂTRE



CONSERVATOIRE



MÉDIATHÈQUE



CENTRE-VILLE



PISCINE OLYMPIQUE



FORÊT & ARBORETUM



TAVERNY RECRUTE

UN FAB MANAGER (F/H) pour la micro-folie

Le projet municipal porte l'ambition d'un accès à la culture et à une programmation de qualité et de proximité. La commune est ainsi dotée d'un conservatoire à rayonnement communal, d'une médiathèque et d'un centre culturel.

En 2023, la ville déploiera, en partenariat avec L'Établissement Public de la Grande Halle de la Villette et le Ministère de Culture, une Micro-Folie. Proposant des contenus ludiques et technologiques, l'objectif de ce projet culturel est de rendre accessible à tous, les œuvres des grands musées nationaux et d'autres établissements culturels de renom.

L'espace FabLab (Laboratoire de fabrication numérique) est un espace ouvert au public, équipé de machines à commandes numériques permettant de réaliser différents objets. Lieu de sociabilité, de créativité et d'innovation, il nécessite l'embauche d'un Fab manager pour en assurer l'animation et le développement :

- Mobiliser les acteurs et partenaires du territoire ;
- Participer à la stratégie de communication pour faire connaître à l'ensemble du tissu local la démarche FabLab ;
- Initier, développer et intégrer des projets en partenariat ;
- Concevoir et développer des projets à destination des publics scolaires (maternelle au lycée) ;
- Proposer et développer des ateliers thématiques à destination du public individuel enfants, jeunes, familles, novices et initiés ;
- Accueillir, accompagner, renseigner, conseiller, informer et guider les visiteurs/usagers dans leurs différentes pratiques et besoins. ;
- Superviser l'aménagement de l'espace et en assurer la maintenance ;
- Assurer la gestion administrative du lieu (inscriptions, plannings...) ;
- Participer à l'élaboration des supports de communication et de valorisation du lieu ;
- Proposer des interactions entre le FabLab et le musée numérique.

Profil et compétences

Idéalement titulaire d'un diplôme dans un domaine connexe à la fabrication numérique, vous possédez de bonnes connaissances en mécanique, électronique et informatique.

À votre maîtrise des outils d'animation et de gestion de projets, s'ajoutent des qualités pédagogiques reconnues.

Par ailleurs, une bonne faculté d'expression orale et écrite est attendue.

Dynamique et organisé-e, vous aimez le travail en équipe et êtes force de proposition.

Conditions d'exercice

38h00 hebdomadaires.

Disponibilité à prévoir le samedi et occasionnellement en soirée.

Recrutement et rémunération

Poste permanent à temps complet, ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours des catégories B et C des filières administrative, culturelle, animation ou technique, ainsi qu'aux agents contractuels en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

Rémunération statutaire, prime annuelle, complément indemnitaire annuel, protection sociale complémentaire santé et prévoyance, prestations d'action sociale via le CNAS.